

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 3 mai 2016.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Camil Bruneau et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absente la conseillère Cécile Hélie.

- 2016-05-01 **1-Adoption de l'ordre du jour.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.
- 2016-05-02 **2-Adoption du procès-verbal du 5 avril 2016.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le procès-verbal du 5 avril 2016 soit adopté en y apportant la correction suivante : écrire **28** à Clôture de la séance et non 27.
- 3-Affaires en découlant.**
Comité de développement : Colloque sur le développement touristique (2 jours consécutifs) en avril dernier. Plusieurs idées soumises. Entre autres, virage numérique, développement touristique et culturel, volet forestier ont été soulevés. Trouver des moyens d'attirer les touristes dans notre région. Le maire, Alain Gagnon, fait partie du comité sur la forêt.
SESAT : (Société de l'eau souterraine de l'A.T.) Le maire fait part que la journée d'information en février dernier concernant les eaux souterraines fut très intéressante.
Ministre Heurtel-Q2,r.22 : Alain fait part de la déception de la MRC à ce sujet puisque l'Abitibi-Ouest semble avoir été oublié, qui pourtant est la région la plus touchée.
- 2016-05-03 **4-Approbation des comptes.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que les comptes du mois d'avril 2016 soient adoptés.
- | | | |
|-----------------|---|--------------------------|
| Salaires payés | : | 4,919.48\$ |
| Comptes payés | : | 24,848.96\$ |
| Comptes à payer | : | <u>3,878.55\$</u> |
| Pour un total | : | 33,646.99\$ |
- 2016-05-04 **5-Adoption de la correspondance.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.
- 6-Période de questions (10 minutes).**
Aucune question.
- 2016-05-05 **7-Congrès FQM à Québec en septembre 2016.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le maire Alain Gagnon se rende au congrès de la FQM à Québec du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016. Frais d'inscription : 720\$ + taxes = 827.82\$. Ses frais de gaz, de repas et de motel lui seront remboursés.
- 2016-05-06 **8- Renouvellement des assurances avec la MMO.**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu de faire parvenir à Ultima Assurances un montant de 3826\$ pour le renouvellement du contrat d'assurances, et ce pour la période du 21-06-2016 au 21-06-2017.

09-Règlement 2016-01 modifiant le Règlement 2009-01 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

2016-05-07 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. *L'article 2 du règlement 2009-01 est remplacé par le suivant :*

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. *Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette Officielle du Québec.*

10-Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon. Règlement d'emprunt 2016-01 de 381,800\$. Résolution.

La Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon désire faire l'acquisition d'un camion de commandement et unité de secours et demande une résolution à la municipalité.

2016-05-08 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord désire attendre le résultat de l'étude du secteur sud du service incendie et désire vérifier si d'autres alternatives sont possibles avant de faire une acquisition d'une telle valeur. Les membres du conseil ne font pas de résolution pour l'instant.

11-Régie intermunicipale de déchets de Roussillon. Résolution pour augmentation de la marge de crédit.

2016-05-09 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu :

QUE la municipalité d'Authier-Nord accepte d'augmenter la marge de crédit à une limite de 40,000\$ pour la Régie intermunicipale de déchets de Roussillon ;

QUE la municipalité d'Authier-Nord accepte de cautionner la marge de crédit selon la quote-part au prorata de la population ;

QUE le maire, Alain Gagnon, ou la déléguée, Noëlla Dubé, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité d'Authier-Nord, les documents nécessaires à l'exécution de cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

12- Régie intermunicipale de déchets de Roussillon. Adoption des états financiers 2015.

2016-05-10 Il est proposé par le conseiller Camil Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'accepter le rapport financier au 31 décembre 2015 de la Régie de déchets de Roussillon, préparé par le comptable Daniel Tétreault et décrit par la conseillère déléguée Noëlla Dubé.

13-Régie intermunicipale d'incendie. Adoption des états financiers 2015.

2016-05-11 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter le rapport financier au 31 décembre 2015 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon, préparé par la firme Deloitte SENCRL..

14-Achat tracteur.

Le maire a commencé à faire des recherches quant à un futur achat d'un tracteur qui servirait à faire l'entretien des chemins d'été, l'ouverture des cours de l'édifice municipal et de la salle municipale, de la borne fontaine ainsi que tous autres travaux pouvant être exécutés par ce véhicule. Plusieurs modèles ont été repérés à La Sarre et à l'extérieur.

2016-05-12 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que le maire, Alain Gagnon, soit la personne désignée à procéder à l'achat d'un tracteur usagé, en bonne condition et d'une valeur entre 40,000\$ et 50,000\$. Les membres désirent faire un achat local.

Les plans pour la fabrication d'une niveleuse (ceux du MTQ de Macamic) ont été envoyés au maire. L'inspecteur de voirie procédera à la construction de celle-ci et qui pourra ensuite être installée sur le tracteur pour l'entretien des chemins d'été.

2016-05-13

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de faire les achats de matériaux nécessaires à la fabrication d'une niveleuse. L'inspecteur de voirie pourra par la suite, la fabriquer.

15-Avocat Louis Bigué - Règlement concernant les roulottes.

Une correspondance reçue de l'avocat Louis Bigué nous informe des possibles coûts engendrés pour la préparation d'une réglementation sur les roulottes car, il faudra procéder par le truchement de deux règlements distincts. L'un décrétant les coûts associées à l'émission du permis et la tarification (compensation) pour services municipaux et l'autre qui constituera un amendement à l'actuelle réglementation sur le zonage de la municipalité et qui fixera les règles d'implantation, d'usage et d'entreposage des équipements récréatifs. Coût approximatif : 3000\$. Peut-être pourrions-nous changer nous-mêmes quelques articles dans le règlement de zonage. Les conseillers mentionnent par contre, que si les règlements sont formulés par un avocat, ceci pourrait éviter plein de questions de part et d'autre. Une nouvelle rencontre avec les conseillers à ce sujet pourrait avoir lieu en mai sinon ramener à la prochaine séance afin de prendre une décision.

2016-05-14

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que l'inspectrice municipale, Carolle Bédard, se rende à la rencontre prévue le 4 mai avec Monsieur Bigué au sujet du règlement sur les roulottes. Ses frais de déplacements lui seront remboursés. À ramener à une séance ultérieure.

16-Salaire Diane Daigle.

Madame Diane Daigle demande une augmentation de salaire. Madame Daigle travaille à la municipalité depuis 9 ans maintenant comme préposée à l'entretien des fleurs et la tonte de gazon.

2016-05-15

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'augmenter à 15\$/heure le tarif pour Madame Diane Daigle pour l'entretien des fleurs et la tonte du gazon pour la saison estivale 2016.

17-Réseau d'égout pluvial dans le Chemin de l'École.

Des travaux de rénovation dans le réseau d'égout pluvial, construction d'un trottoir seront faits après la fin des classes dans le Chemin de l'École. Des démarches seront faites auprès de fournisseurs pour le ciment des trottoirs.

2016-05-16

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que le maire, la directrice et/ou l'inspectrice municipale fasse les démarches nécessaires auprès des fournisseurs offrant le service de ciment.

18-Projet de loi 83. Résolution.

2016-05-17

APPUI À LA MRC D'ABITIBI-OUEST DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI 83 MODIFIANTS, ENTRE AUTRES, CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (ART. 65 ET SUIVANT)

CONSIDÉRANT QUE le comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest exprime son désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs qui seraient dévolus au gouvernement pour, entre autres :

- *Constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne ;*
- *Faire en sorte que le nouvel office succède aux offices municipaux existants sur le territoire et devienne l'agent de la MRC identifiée, celle-ci étant, dans les circonstances, réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article*

678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'aviser le comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest de l'appui du conseil municipal de la Municipalité d'Authier-Nord en ce qui concerne le projet de loi 83 de la loi sur la Société d'Habitation du Québec.

Adopté.

19-Proclamation des journées de la Culture. Résolution

2016-05-18

Résolution

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité d'Authier-Nord et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, « Les Journées nationales de la culture », visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Camil Bruneau que la municipalité d'Authier-Nord, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame « Journées de la culture », le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

20-Table régionale de concertation des Personnes Aînées de l'A.T. Invitation au colloque « Vieillir et vivre chez soi ».

Personne ne s'y rendra.

21-Société de recherche sur le cancer. Demande de don.

2016-05-19

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire parvenir un don de 150\$ à la Société de recherche sur le cancer.

22-Opération Enfant Soleil 2016. Demande de don.

2016-05-20

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir un don de 100\$ à Opération Enfant Soleil pour l'année 2016.

23-Demande au Comité Bellefeuille pour don au Relais pour la vie.

2016-05-21

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de faire une demande de don au Comité Bellefeuille pour la Société de recherche sur le cancer, étant donné qu'il n'y a pas d'équipe cette année pour la municipalité.

24-Sclérose en plaques. Don.

2016-05-22

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu de faire parvenir un don de 100\$ à la Société de la recherche de Sclérose en plaques.

25-Période de questions.

Aucune question.

26-Questions diverses.

Projet Nouveau Départ : Michèle Pouliot du Groupe BMR est passée au bureau municipal. Élise et Carolle rencontreront les dames du groupe afin de vérifier les achats (pour l'artisanat, la couture, Vie Active, popotte communautaire) à faire pour le local.

2016-05-23

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu qu'Élise Gagnon, Carolle Bédard et/ou une dame du groupe Nouveau Départ fassent les achats nécessaires (pour l'artisanat, la couture, Vie Active, popotte communautaire) pour le local situé au sous-sol de la bâtisse municipale.

Dossier Édouard Neveu : Suivi de dossier et lui faire parvenir une lettre au mois de mai afin de l'inviter à terminer le nettoyage sur son terrain au 644, Chemin de la Cache.

Remblai : Aviser à nouveau par lettre les personnes ciblées concernant leur mur de remblaie qui pour quelques-uns est presque complètement pourri et pour d'autres, remplacer les morceaux qui sont en décomposition. Des morceaux de bois et ou de la terre empiètent sur le trottoir.

2016-05-24

Il est proposé par le conseiller Camil Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu qu'Élise fasse parvenir une deuxième lettre aux personnes concernées par leur remblaie. Que ceux-ci doivent démanteler ou réparer leur remblaie afin de rendre le trottoir plus sécuritaire.

Hydro-Québec : Il faut de l'électricité à la mini-forêt récréative et éducative. Vérification à faire avec Hydro-Québec à ce sujet.

2016-05-25

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec pour avoir accès à l'électricité à la mini-forêt récréative et éducative pour le futur projet.

Mini-forêt : Il faut faire le nettoyage dans les sentiers de la mini-forêt récréative et éducative. Il y a sûrement des arbres de tomber suite au grand vent du 24 décembre. Demander à l'inspecteur de voirie André Deslongchamps.

Rénovation édifice municipal : Des travaux d'aménagement au sous-sol et au rez-de-chaussée de l'édifice municipal seront à faire suite à l'élaboration du plan de Madame Michèle Pouliot.

2016-05-26

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de faire appel à la compagnie RenovAbitibi d'Authier-Nord pour faire les modifications nécessaires au sous-sol et au rez-de-chaussée de l'édifice municipal.

Biomasse : Faire des recherches auprès des Gouvernements pour de possibles subventions pour le projet Biomasse. Des vérifications seront faites également auprès de Julie Mainville.

Règlements : D'autres règlements nécessitent des mises à jour.

Un avis de motion est donné par le conseiller Steve Bruneau concernant le Règlement 2004-04 sur la cueillette des ordures ménagères (bac vert).

27-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 22h38.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.